

Extrait du Spyworld Actu

<https://www.spyworld-actu.com/spip.php?article13416>

Dépenses militaires : concilier inéluctable austérité et dépenses d'avenir

- Défense - France -



Date de mise en ligne : lundi 21 juin 2010

Spyworld Actu

La résorption des déficits creusés par les mesures anticrise imposera de longues années d'austérité à notre pays comme à ses partenaires européens. Les dépenses militaires n'y échapperont pas. A des degrés divers, les budgets de la défense de la très grande majorité des Etats européens subiront des réductions parfois profondes pendant la plus grande partie de la décennie en cours.

Certes, il est nécessaire d'opposer à cette perspective le rappel que les dépenses militaires doivent être déterminées d'abord par des impératifs de sécurité extérieure, qui ne sont pas fonction de notre situation budgétaire. Ce correctif sera cependant d'un secours limité face à l'argument suivant lequel les dépenses militaires ne sont pas seulement le reflet d'un "subi objectif" (les risques et les menaces pesant sur notre collectivité) mais aussi le produit d'ambitions stratégiques qu'il est possible de réduire, quitte à en payer le prix en termes d'influence politique et diplomatique.

Aussi convient-il dès maintenant d'anticiper l'entrée dans une longue phase d'austérité militaire, après la période des années 2001 à 2010, pendant lesquelles des crédits militaires ont augmenté de l'ordre de 20 % en volume et à périmètre constant, soit à un rythme légèrement inférieur à la croissance du produit intérieur brut (PIB). Face à ce défi, il faudra recourir à une méthode et une logique adaptées à une rigueur durable s'inscrivant dans un environnement européen également frappé.

A cet égard, mieux vaudra ne pas rejouer les épisodes précédents de réduction de l'effort militaire (les années de l'après-mai 68 et surtout la période des "dividendes de la paix" de l'après-guerre froide) : ceux-ci ont été caractérisés sous la Ve République par trois recettes simples autant que contre-productives. Tout d'abord, la "prime au gros" : tout était fait pour préserver les programmes les plus coûteux (sinon les plus utiles) qui sont aussi ceux sur lesquels se bâtissent les carrières et les réputations administratives et, pour l'industrie, l'emploi et les bénéficiaires.

Si une telle propension est compréhensible, elle a aussi été dommageable : non seulement l'utilité d'un programme n'est pas simplement fonction de son coût, mais surtout nos armées ont constamment souffert, notamment en opérations, du manque de "petits" matériels qui peuvent faire la différence entre le succès et l'échec, ou, en Afghanistan, entre la vie et la mort. Le manque de drones de surveillance ou d'instruments de vision nocturne ne saurait être justifié par la préservation de programmes nettement plus coûteux.

Ensuite, c'est l'homothétie : pour ne fâcher personne, la tentation est forte de couper de façon à peu près égale entre les différentes armées. Cette approche peut être utile pour éviter la "guerre des boutons" ; mais elle n'assure pas la cohérence du résultat. Enfin, c'est le recours systématique à l'"étalement" des programmes dans le temps : plutôt que d'arrêter une chaîne, on va en réduire les cadences. On assure ainsi que les armes livrées auront un coût unitaire plus élevé que prévu et que les matériels connaîtront une obsolescence précoce. Surtout, l'étalement bloque le lancement de programmes correspondant à des circonstances stratégiques qui auront changé dans l'intervalle.

Néfaste dans le passé, le renouvellement de telles méthodes menacerait gravement les réformes engagées par le "Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale" sur une durée de l'ordre de quinze ans. Ce texte met l'accent sur les moyens de connaissance, de renseignement et d'anticipation afin de faire face aux ruptures stratégiques de tous ordres pouvant affecter notre sécurité nationale. Les moyens correspondants sont peu coûteux (ainsi le budget spatial militaire représente 4 % environ de nos dépenses d'équipements militaires), et donc vulnérables à la priorité donnée aux gros programmes. Ces programmes sont interarmées, donc ils n'ont pas le même type d'ancrage bureaucratique que les armées de terre, de mer et de l'air.

Ainsi, l'application des méthodes passées ferait revenir notre politique de défense à celle d'un monde qui a cessé d'exister, celui d'avant la mondialisation.

La méthode qui a présidé à l'élaboration du Livre blanc doit être reprise pour apporter à celui-ci les modifications découlant de la nouvelle et durable donne budgétaire. C'est ainsi que pourra être préservée la cohérence entre une situation stratégique volatile, des ambitions nationales modulables, une doctrine marquée par l'importance accordée aux moyens de la connaissance, et les moyens organisationnels, humains et financiers correspondants.

Sans pouvoir préjuger de ce que pourraient être les résultats d'un tel examen, on peut d'ores et déjà poser quelques jalons. Précisément parce que les moyens nous seront davantage comptés à l'avenir, les armées auront un intérêt encore plus grand que par le passé à ce que la connaissance des risques et des menaces soit aussi fine et précoce que possible. Mieux vaut savoir en temps utile d'où peuvent venir les coups afin d'y parer en temps utile avec des moyens nécessairement limités.

Une telle politique s'appuie aussi sur la baisse continue du coût des moyens de renseignement de tous ordres, à l'instar des technologies de l'information en général, alors que le coût des systèmes d'armes est en augmentation non moins constante : la démarche du Livre blanc n'est pas contredite par le durcissement de la contrainte budgétaire, au contraire. Compte tenu du caractère encore récent des travaux du Livre blanc paru il y a deux ans, quelques mois suffiraient pour qu'un groupe restreint propose les ajustements correspondants aux plus hautes autorités de l'Etat. Ce type d'approche s'ajouterait à la procédure classique de révision en cours de route de la Loi de programmation militaire pour la période 2010-2014.

C'est au demeurant une démarche semblable qui a été adoptée par nos voisins britanniques. Malgré un déficit budgétaire de l'ordre de 12 % du PIB (soit 4 % de plus que le nôtre), le nouveau gouvernement britannique a décidé de lancer dans le courant de cette année un examen stratégique de fond avant de procéder à des réductions substantielles des dépenses de défense : celles-ci ne figureront donc pas au sanglant "budget d'urgence" présenté aux Britanniques le 22 juin.

Ainsi, avant que le "bourreau budgétaire" ne soit invité à abattre sa hache sur le budget de la défense, il est nécessaire de ménager au cours des prochains mois une phase de réflexion permettant de procéder de la façon rationnelle aux choix résultant des coupes vraisemblablement sévères. Les erreurs dans le domaine de la défense se paient cher et longtemps : cela vaut donc la peine de prendre le temps nécessaire pour les éviter.

Si les dépenses militaires de chacun des Etats européens demeurent une responsabilité essentiellement nationale, l'austérité frappe les Etats européens simultanément. Aussi, le sens commun, tout comme la convergence de leurs intérêts stratégiques, suggérerait que les Etats européens coordonnent leurs restrictions en tentant de mutualiser au maximum leurs capacités et en recherchant une certaine division internationale du travail.

Cependant, dans la pratique, l'urgence du moment jointe à l'inévitable lourdeur et longueur de tout effort de coordination européen ne permettra guère d'harmoniser à l'échelle continentale le contenu des décisions nationales en matière de réductions budgétaires. A l'inverse, l'application de celles-ci dans la durée devrait donner lieu à une approche coordonnée entre les Etats membres de l'Union européenne, à commencer par les trois plus importants en matière de dépenses et de capacités militaires de défense : France, Royaume-Uni et Allemagne.

L'auteur est également un ancien membre de la commission du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.

Post-scriptum :

<http://www.lemonde.fr/idees/article...>